



Le spécialiste de la désinsectisation en hygiène rurale

- + Excellent effet choc
contre les mouches et ténébrions
- + Un seul produit, deux usages :
spray résiduel & nébulisation
- + Spécialité unique en hygiène rurale



Plus qu'un produit



Les applicateurs tout comme leurs clients peuvent compter sur une **solution experte** :

- Elle est **facile à doser** grâce à sa formulation liquide
- Elle est **pratique grâce à son double usage** : Solfac® Ultra est un **adulticide résiduel** ou à nébuliser
- Elle est spécialisée pour la **désinsectisation des bâtiments d'élevage**

Un produit ciblé pour la lutte contre les ténébrions et les mouches adultes

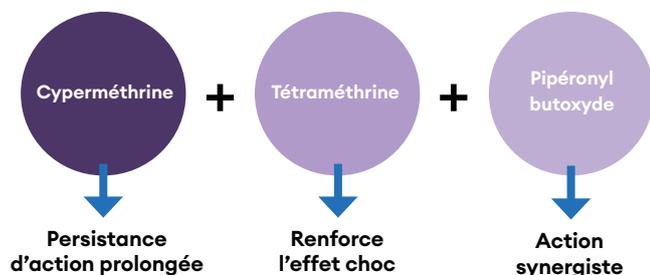


TÉNÉBRION
(*Alphitobius diaperinus*)



MOUCHE
(*Musca domestica*)

3 substances actives pour une efficacité optimale



Solfac® Ultra associe deux pyréthriinoïdes synergisées par le pipéronyl butoxyde (PBO). Ces molécules agissent plus particulièrement sur la transmission de l'influx nerveux des insectes.

Solfac® Ultra agit sur les insectes (mouches et ténébrions), par contact et dans une moindre mesure par ingestion.



Spécialiste de l'hygiène rurale

Pour la désinsectisation des bâtiments d'élevages bovins, caprins, porcins, de volailles ou encore d'équidés

Pensé pour s'adapter à vos usages

Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Solfac® Ultra est autorisé pour la désinsectisation des bâtiments d'élevage.

	INSECTES	DOSE DE Solfac® ULTRA	VOLUME D'EAU	VOLUME DE GLYCOL	SURFACE TRAITÉE
Traitement résiduel	Mouche	15 ml	1 L	-	15 m ²
	Ténébrion	20 ml	1 L	-	15 m ²
Traitement thermonébulisation	Mouche et ténébrion	50 ml	300 ml	650 ml	1000 m ³
Traitement ULV	Mouche et ténébrion	150 ml	550 ml	300 ml	3000 m ³

Équipements nécessaires

- **En pulvérisation** : pulvérisateur à dos avec lance, atomiseur
- **En nébulisation** : thermonébulisateur ou appareil ULV

Mode d'emploi

Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque **Solfac® Ultra** est utilisé dans le cadre d'un programme de lutte et en tout cas, avant l'explosion des populations d'insectes.

Traitement par pulvérisation :

- Préparer la quantité de produit nécessaire
- **Mouche** : traiter toutes les zones où les mouches s'agrègent (murs, tuyaux, tours de portes, fenêtres) en dehors de la portée des animaux et hors de leur présence
- **Ténébrion** : immédiatement après le départ des animaux et/ou avant l'introduction de la nouvelle bande et après la remise en chauffe des bâtiments, traiter à la jonction du sol et du mur une bande de 1,5 m de haut sur le mur et de 50 cm sur le sol.
En cas de forte infestation sur la bande précédente, mettre en place un protocole renforcé avec application du produit sous la zone des mangeoires et des abreuvoirs (1,5 m de large)

Traitement par nébulisation :

- **Mouche et ténébrion** : en fonction du type d'appareil utilisé, préparer la solution indiquée dans le tableau ci-dessus. Appliquer dans le volume constituant le bâtiment d'élevage fermé, selon les recommandations du fabricant de l'appareil
- Délai de ré-entrée : 3 h (produit sec et disparition du nuage de gouttelettes après aération du bâtiment)

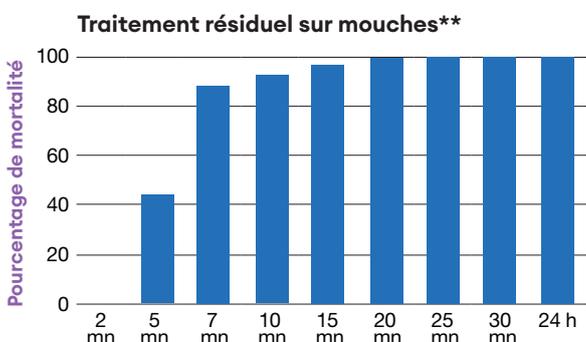
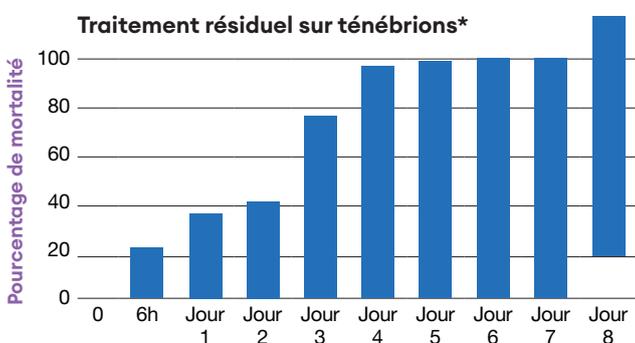
Pensé pour être facile d'utilisation

Mesures de gestion du risque

- Bien aérer les locaux traités avant d'y rentrer
- Ne pas contaminer les aliments, les boissons et leurs contenants avec le produit
- Ne pas appliquer sur des surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation des animaux de rente
- Ne pas rejeter le produit dans l'environnement
- Ne pas traiter en présence d'animaux

Excellent effet choc, 100 % de mortalité

- des ténébrions après 6 jours
- des mouches après 20 minutes



* Essai semi-terrain réalisé en caisses avec infestation artificielle.
Source IZinovation, 2018.

** Essai laboratoire.

Source : Industrial Chimica S.r.l - 2015

Le saviez-vous ?

Jusqu'à 30 % de pertes de production

Si la mouche est vecteur de germes pathogènes, son seul comportement va **influencer l'énerverment des animaux et monopoliser une partie de leur énergie à les chasser**. Elle peut ainsi causer la perte de 180 litres de lait par an et par vache !

Les ténébrions sont également préjudiciables à la prise de poids des volailles.

En les mordant, ils les détournent de la prise d'aliments.

Et c'est le même résultat s'ils se font consommer : les poussins peuvent ingérer jusqu'à 30 g de larves ou d'adultes.

Encore au détriment de l'alimentation habituelle des volailles, ces insectes peuvent provoquer des occlusions et infections intestinales.



Ténébrion : attention à la facture énergétique

Très bien armé, le ténébrion adore transpercer les isolants thermiques pour assurer la nymphose des larves ou tout simplement, pour se réfugier pendant les vides sanitaires.

Augmentation des factures de chauffage et coûts de réparation des bâtiments, l'addition peut être très élevée avec des colonies de 1 000 individus au m² !



Envu est une nouvelle vision d'entreprise construite sur les solides fondations posées par Bayer Environmental Science. **Sa mission : Promouvoir des environnements sains pour tous et partout.**

L'équipe commerciale Envu s'engage à relever les défis pour mieux répondre aux enjeux et contraintes de l'hygiène publique et de l'hygiène rurale.

Pour plus d'informations sur les produits, consulter : www.fr.envu.com

Nos valeurs

Partenaire de confiance

Nous travaillons aux côtés de nos clients pour mieux comprendre et développer des solutions ensemble.

Leader engagé

En tant qu'entreprise autonome, nous nous engageons à protéger les espaces partagés par la société et la nature.

Visionnaire de l'environnement

Nous nous concentrons sur la résolution des problèmes d'aujourd'hui sans perdre de vue notre vision de demain.

Fiche d'identité

Solfac® Ultra



Autorisation de mise sur le marché
N° Simmbad : 54726



Type de produit
TPI8 insecticide

Composition
47,89 g/l (5 %) de cyperméthrine
23,69 g/l (2,5 %) de tétraméthrine
115,88 g/l (12,5 %) de pipéronyl butoxyde



Formulation
Émulsion concentrée (EC)

Classement
Toxicité aiguë et chronique
pour le milieu aquatique (cat. 1)
Cancérogénicité (cat. 2)



Conditionnement
Bidon de 1 L

En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

Équipement de Protection Individuelle (EPI)

Ce produit est un insecticide. Comme pour tout produit biocide, l'opérateur doit respecter les précautions d'emploi liées à l'utilisation de ces produits lors de la préparation, l'application du produit ainsi que lors du nettoyage du matériel. Porter des équipements de protection adaptés : gants, combinaison et lunettes.



PROTECTION RESPIRATOIRE
Porter un masque respiratoire EN141/143/166
filtres A2P3



LUNETTE DE PROTECTION
Porter des lunettes de protection certifiées
EN 166 : 2002 - CE, sigle 3



COMBINAISON
Porter une combinaison de catégorie III type 4



GANTS
Porter des gants de protection en nitrile,
(nitrile norme NF EN 374)

envu™

3 place Giovanni Da Verrazzano
69009 Lyon, France

envu 
0 800 001 641 Service & appel
gratuits

Pour plus d'informations, consulter :
www.fr.envu.com

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**